



Frédéric CUVILLIER- Guillaume GAC
150 Avenue de l'Espace
59118 WAMBRECHIES
TEL : 03 20 78 60 40
E-mail :huissiers@exeacte.com

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**LE MERCREDI HUIT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT
CINQ de 14 heures 20 à 14 heures 30**

A LA DEMANDE DE :

La

[REDACTED], prise en la personne de son représentant légal agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Elisant domicile en mon Etude et au cabinet de la **SELAS WIBAULT AVOCAT** représentée par **Maître François-Xavier WIBAULT**, Avocat inscrit au barreau d'Arras, demeurant en cette qualité à son Cabinet secondaire 40 Rue Pasteur à (59110) LA MADELEINE.

Agissant en vertu :

De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu par Maître Maxime CARRION, Notaire associé à VALENCIENNES, en date du 23 Décembre 2021, contenant prêt consenti par la [REDACTED] la [REDACTED].

JE, GAC Guillaume, Huissier de Justice associé au sein de la Selarl EXEACTE, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice à la résidence de WAMBRECHIES (59118), 150 Avenue de l'Espace, soussigné,

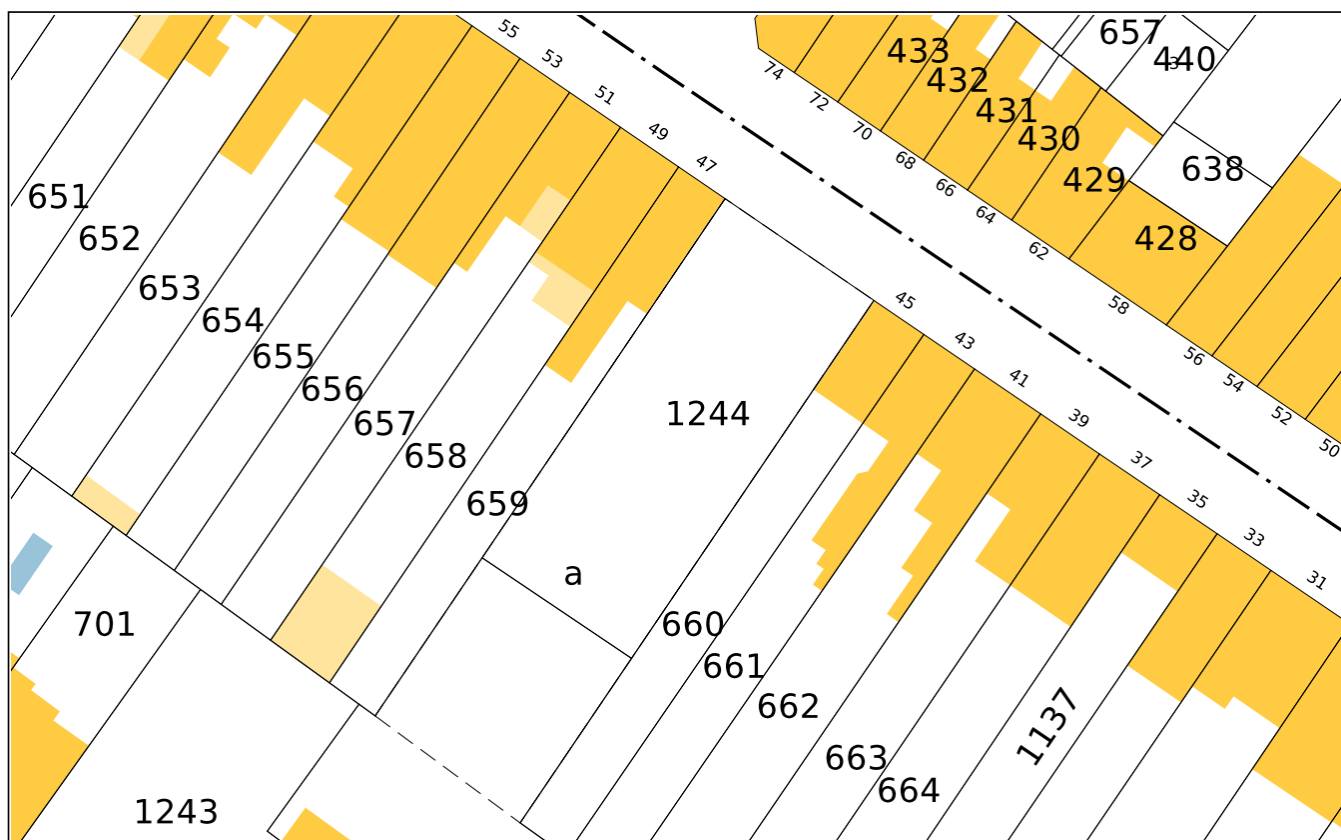
Certifie m'être transporté ce jour au 45-47 Rue Jean-Baptiste Delescluse à (59170) CROIX à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des lots n°3 à 10 ; 103 et 104 ; 106 à 110 situés dans un ensemble immobilier s'y trouvant figurant à la matrice cadastrale de la Commune de CROIX (59170) sous la référence section AM N°1244.

Lots qui appartiennent à la [REDACTED]

et dont le requérante se propose de poursuivre la vente forcée, à défaut par la susnommée de satisfaire au commandement qui lui a été signifié le 23 Septembre 2025.

Et là étant, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Description.

CADASTRE



PHOTOGRAPHIES DE LA RUE

La parcelle cadastrée section AM N°1244 se situe entre les immeubles 45 et 47 rue Delescluse à (59170) CROIX.









PARCELLE SECTION AM N°1244

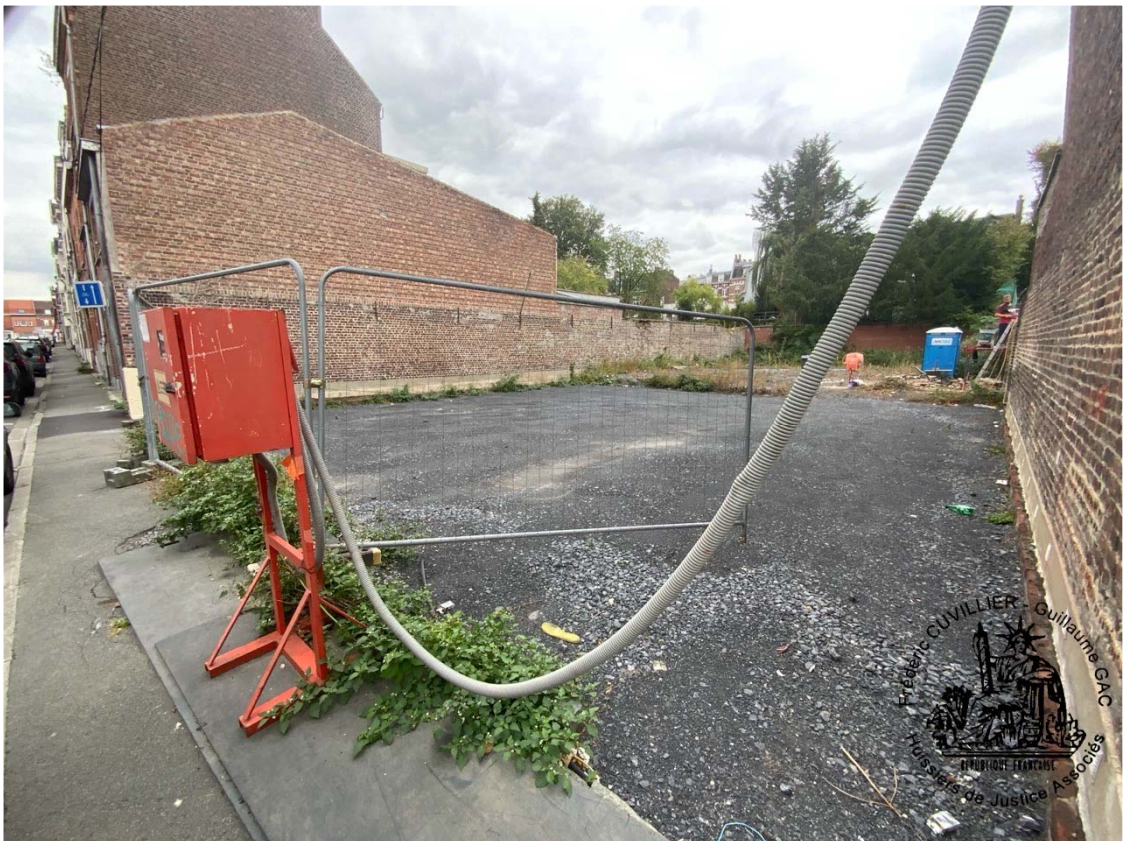
Au niveau de cette parcelle cadastrée section AM N°1244, je constate l'absence de toute construction immobilière. Les lots n°3 à 10 ; 103 et 104 ; 106 à 110 censés se situer au sein d'un ensemble immobilier n'ont pas été construits et n'existent donc pas.



Référence : 9925094608











De retour en mon Étude, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit et auquel il a été vaqué le 08 Octobre 2025.

Pour la Selarl EXEACTE,

Maître Guillaume GAC



Coût du présent acte :

Droit Fixe (A.444-3)	221,36 €
S.C.T. (A.444-48)	9,40 €
TOTAL H.T	230,76€
T.V.A	46,15 €
TOTAL T.T.C.	276,91 €

Référence : 9925094608